

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 mars 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DILLENSEGER (pouvoir Mme AVENA) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : Mme POPARD - M. MASSON - M. ALLAERT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Ecole Nationale Supérieure d'Art de Dijon - Manifestation Vidéo Grand Est - Création du prix de la Ville de Dijon

Madame Martin, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon organise, dans le cadre de son programme pédagogique, la manifestation Vidéo Grand Est, qui constitue un temps fort d'exposition et de restitution de projets remarquables, les 4 et 5 avril 2013.

Après Reims, Strasbourg et Metz, ces rencontres saluent la pratique de la vidéo dans les écoles d'art du Grand Est, réseau qui regroupe les écoles supérieures d'art suivantes : l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon/Franche-Comté, l'École Média Art-Fructidor de Chalon-sur-Saône, l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine, la Haute École des Arts du Rhin, l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy, l'École Supérieure d'Art de Design de Reims et l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon.

La manifestation se déroulera en plusieurs temps entre projections, concert, conférences des artistes vidéastes Mihai Greco et Kaori Kinoshita, table ronde d'artistes invités, de critiques, d'enseignants, etc.

Après un appel à projet, l'équipe Global Groove, chargée de la conception et de la formalisation de ces deux journées, et constituée d'une quinzaine d'étudiants encadrés par Lydie Jean-Dit-Pannel et Lionel Thénadey, enseignants vidéo à l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon, a reçu une sélection de films courts en provenance des écoles partenaires et a établi une programmation des meilleurs d'entre eux. Les projets sélectionnés seront évalués par un jury de professionnels : Sandra Patron, directrice du parc Saint-Léger, centre d'art de Pougues-les-eaux, Jean-Paul Fargier, réalisateur, historien du cinéma et Jean-Paul Labro, artiste, fondateur de Bandit-mages à Bourges.

Quatre lauréats se verront décerner des prix. En sus des prix de l'entreprise Géotec, de la galerie Vortex, et des viticulteurs Bretbrothers, il est proposé de créer et de remettre le prix de la Ville de Dijon. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet culturel de la Ville, la dotation de ce prix de 1 000 € permettra de marquer le soutien de cette dernière à la jeune création ainsi qu'aux projets défendus par l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon, partenaire dynamique de l'émergence de nouveaux talents et d'expériences innovantes, et de poursuivre l'inscription de la Ville dans le réseau des villes du Grand Est. Le film primé pourra enfin être diffusé dans le cadre de l'édition 2013 du festival Dièse.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider la création du prix de la Ville de Dijon, dans le cadre de la manifestation Vidéo Grand Est ;
- 2 - décider de fixer le montant du prix à 1000 € pour l'édition 2013 et les suivantes;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ